

APPARITRICE OU APPARITEUR (REMPLACEMENT POUR UNE ANNÉE) 28HRS/SEM (4 JOURS)

Le collège Charles-Lemoyne est le plus important établissement d'enseignement secondaire privé au Québec. Il offre à ses employés un environnement de travail stimulant qui permet à chacun d'évoluer à travers deux campus situés à Longueuil et Ville de Sainte-Catherine. La personne sera appelée à travers dans les deux campus.

FONCTIONS

Sous l'autorité de la supérieure ou du supérieur immédiat, le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à assister le personnel enseignant, le personnel technique et les élèves en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation d'expériences et d'activités relatives aux matières enseignées.

CONDITIONS ET RÉMUNÉRATION

Selon sa politique en vigueur, le Collège Charles-Lemoyne offre des conditions des plus avantageuses dans le secteur de l'éducation :

- Échelles salariales identiques au secteur public (entre 17,47\$ et 19,18\$ /hre)
- Quatre semaines de vacances par année et une semaine de relâche en mars;
- Régime d'assurances collectives avantageux;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP- Retraite Québec);
- Frais de scolarité du Collège assumés pour les enfants des employés;
- Etc.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Être titulaire d'un diplôme de secondaire 5.

Faire parvenir votre curriculum vitae à :

Collège Charles-Lemoyne
Courriel : rh@ccleroyne.edu
Télécopieur : (450) 463-4494

Le Collège souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Notez que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour l'entrevue.